

l'intérêt, sur l'emploi des deniers pupillaires, sur ce qui se pratique dans les Monts-de-Piété & les Constitutions de rentes, sur l'état présent des choses, par la découverte des Mines, la multiplication de l'argent & l'augmentation du Commerce, &c. Toutes ces objections sont dictées avec beaucoup de sagacité, & réfutées avec une précision, une force supérieures.

Le R. P. de Gasquet combat victorieusement la distinction du Prêt de consommation & du Prêt de Commerce; la nécessité du Prêt à jour dans l'état actuel des choses; l'incompatibilité des rentes constituées avec le négoce; la supposition que l'argent monoié soit devenu marchandisé; la différence absoluë entre le prix du comptant & celui du crédit; différence chimérique sur laquelle néanmoins les Apologistes de l'Usure prétendent justifier le trafic des Billets sur les plans de Commerce, & toutes les négociations des bénéfices du terme. Il attaque vivement la Dissertation du Sr. Gaultumeau en faveur des intérêts d'argent qui ont cours dans le Commerce; intérêts qui, selon cet Académicien de la Rochelle, ne grèvent personne & sans lesquels le Commerce ne pourroit subsister.

Notre zélé Théologien démontre que si ces intérêts lucratoires ne grèvent point les Négocians emprunteurs, c'est qu'ils ont soin de s'en dédommager par la sur-vente des Marchandises & qu'ils grèvent ainsi le Public auquel ils la font supporter. Il peint à ce sujet avec les couleurs les plus fortes les maux dont le négoce de l'argent est la source funeste dans un Etat, & il enseigne les moyens légitimes de le faire valoir à l'avantage des Peuples; moyens dont l'emploi multiplieroit les Cultivateurs & les Commerçans,

augmen: